

Les Associations ouvrières au Canada¹

177
HN
31
E34
V.177
1928



'APRÈS le dix-septième rapport annuel sur les associations ouvrières au Canada, rapport qui embrasse l'année 1927, le mouvement ouvrier dans le Dominion s'est fait sentir dans les syndicats suivants: 1° les unions locales des associations internationales de métiers ayant leur siège central aux États-Unis; 2° *One Big Union*, syndicat industriel international ayant son siège principal à Winnipeg; 3° les unions locales des *Industrial Workers of the World*, syndicat industriel révolutionnaire ayant son siège principal à Chicago; 4° associations nationales des métiers ayant leur siège central au Canada; 5° syndicats ouvriers indépendants; 6° unions nationales et catholiques. Le groupe des syndicats internationaux des métiers comprend les membres canadiens de 85 syndicats, 4 de moins qu'en 1926 (une de ces pertes provient du fait que le *Canadian Brotherhood of Railroad Employees* s'est affilié à la Société canadienne). Il compte 1,869 unions locales dans le Dominion et 180,755 membres (perte de 142 unions, mais gain de 1,488 membres sur 1926). La *One Big Union* compte actuellement 19,245 membres répartis entre 51 unions locales, soit sur l'année précédente une perte de 10 unions mais un gain de 580 membres. Les *Industrial Workers of the World* déclarent avoir 7 unions locales, et 4,400 membres (gain de 1 union sur 1926, mais perte de 200 membres). Les syndicats canadiens forment un groupe de 27 associations ayant entre elles 537 unions

1. Extrait du *Dix-septième Rapport annuel sur les Associations ouvrières au Canada*, publié par le Ministère du Travail du Canada (pour l'année 1927).

locales et 48,435 membres, soit sur l'année précédente une augmentation de 241 unions locales et de 13,598 membres. Ces augmentations sont dues en grande partie à l'affiliation de la *Canadian Brotherhood of Railway Employees*, et à l'absorption de la Fédération canadienne du Travail par le nouveau Congrès pan-canadien du Travail, à la fin de l'année, toutefois, toutes les unions locales de la Fédération ne s'étaient pas encore affiliées à la nouvelle association. Les syndicats ouvriers indépendants ne comptent plus que 37 unions (diminution de 1) mais le nombre de leurs membres est de 12,447, soit une augmentation de 212. Le groupe des unions nationales et catholiques compte 104 associations, soit un gain de 1, mais le nombre de ses membres connu au cours des trois années précédentes est toujours de 25,000. En additionnant les chiffres ci-dessus nous voyons que les unions locales des différents syndicats ont augmenté de 89 et le nombre de leurs membres de 15,678 et nous obtenons pour tout le Canada 290,282 ouvriers syndiqués répartis entre 2,604 unions locales.

Le premier rapport sur les associations ouvrières au Canada fut publié en 1911. D'après ce rapport le nombre des travailleurs syndiqués du Dominion s'élevait à 133,132, dont 119,115 répartis entre 1,531 unions locales étaient affiliés aux syndicats ouvriers internationaux et 13,197 formant 191 unions locales étaient affiliés à des associations canadiennes. A la fin de 1913 le nombre total des ouvriers syndiqués s'élevait à 175,799, chiffre qui varia peu au cours des trois années suivantes, mais qui en 1917 s'éleva à 204,630. C'est en 1919 que les syndicats ouvriers comptèrent le plus grand nombre de membres au Canada, soit 378,037 répartis entre 2,847 unions locales. Sur ce nombre 2,309 unions locales ayant entre elles 260,-

247 membres étaient affiliées à des associations internationales. Pendant les trois années qui suivirent le syndicalisme enregistra de nombreuses défections tant au Canada que dans les autres pays. D'après les chiffres fournis à ce Ministère, à la fin de 1922, le nombre des travailleurs syndiqués était de 276,521 répartis entre 2,512 unions locales. En 1923 l'on constate une augmentation de 1,471 membres (soit 278,092) et en même temps les unions locales ne sont plus qu'au nombre de 2,487, soit une diminution de 25 sur l'année précédente. En 1924 le nombre des unions locales diminue encore de 58 et celui des membres de 17,449, laissant un total de 2,429 unions groupant 260,643 membres. Au cours des deux années suivantes l'on constate une augmentation tant dans le nombre des unions locales que dans celui de leurs membres, soit en 1925, 65 nouvelles unions locales et 10,241 nouveaux membres (total de 2,494 unions et 271,064 membres) et en 1926, 21 unions locales et 3,540 membres, donnant à la fin de cette année 2,515 unions locales et 274,604 membres.

On trouve dans le tableau ci-après le nombre des unions locales qui en 1927 étaient affiliées au Congrès des Métiers et du Travail du Canada ou au Congrès pan-canadien, ainsi que celui de leurs membres:

	Union locales	Membres	Membres affiliés au Congrès des Métiers et du Tra- vail	Membres affiliés au Congrès pan-cana- dien de Travail
Syndicats internationaux.....	1,869	180,755	130,215	—
<i>One Big Union</i>	50	19,245	—	19,245
<i>Industrial Workers of the World</i>	7	4,400	—	—
Organisations canadiennes.....	537	48,435	9,980	27,034
Syndicats ouvriers indépendants.....	37	12,447	—	—
Unions nationales et catholiques.....	104	25,000	—	—
Total	2,604	290,282	140,195	46,279

Le groupe comprenant les associations d'employés de chemin de fer arrive en tête avec 82,822 membres, soit 28.53 pour cent. La seconde place est occupée par les employés publics, les employés de théâtre; ce groupe compte 32,700 membres, soit 11.27 pour cent. Viennent ensuite: les ouvriers du bâtiment avec 30,751 membres, 10.59 pour cent; les ouvriers appartenant aux compagnies de navigation et de transport, 25,507 membres, 8.79 pour cent. Il existe encore 4 autres groupes de syndicats par profession qui sont: syndicats des ouvriers mineurs et carriers, 25,027 membres, 8.62 pour cent; syndicats de métallurgistes, 22,237 membres, 7.66 pour cent; syndicats des ouvriers imprimeurs et papetiers, 14,291 membres, 4.92 pour cent; syndicats de la confection et de la chaussure, 11,908 membres, 4.10 pour cent. Le groupe comprenant toutes les autres professions ne se rattachant pas à celles que nous venons de citer compte 45,039 membres, soit 15.52 pour cent.

Syndicats internationaux les plus importants au Canada

Comme il a été dit ci-dessus 85 syndicats ouvriers internationaux ont des adhérents au Canada. Sur ce nombre, 82 ont une ou plusieurs unions locales dans le Dominion et les trois autres, bien que n'y ayant pas d'unions locales ont des membres dépendant directement du siège central. Comme on l'a vu le nombre des ouvriers affiliés à ces syndicats internationaux est de 180,755, laissant aux 5 autres syndicats 109,527 membres. Parmi ces syndicats internationaux les uns ne comptent que quelques membres, alors que d'autres sont arrivés à recruter de nombreux adhérents. Treize parmi ces derniers ont chacun plus de 5,000 membres dans le Dominion, et sont pour la plupart formés par les employés des compa-

gnies de chemin de fer ou par des ouvriers travaillant dans leurs ateliers. Nous donnons ci-dessous, par ordre d'importance, le nom de ceux de ces syndicats ayant le plus grand nombre de membres. Ils ont entre eux 122,943 syndiqués canadiens répartis entre 924 unions locales:

Noms des Associations	Nombre d'Unions locales au Canada	Nombre de membres au Canada
<i>United Mine Workers of America</i>	40.....	15,400
<i>International Association of Machinists</i>	85.....	15,000
<i>Brotherhood of Railroad Trainmen</i>	96.....	14,629
<i>Brotherhood of Railway Carmen of America</i>	114.....	12,967
<i>United Brotherhood of Carpenters and Joiners</i>	85.....	10,552
<i>American Federation of Musicians</i>	40.....	8,000
<i>Order of Railroad Telegraphers</i>	13.....	7,984
<i>Amalgamated Association of Street and Electric Railway of America</i>	25.....	7,500
<i>Brotherhood of Locomotive and Enginemen</i>	104.....	7,062
<i>Brotherhood of Maintenance-of-Way Employees</i>	189.....	6,783
<i>Brotherhood of Locomotive Engineers</i>	103.....	6,086
<i>Amalgamated Clothing Workers of America</i>	15.....	6,000
<i>International Longshoremen's Association</i>	15.....	5,000

Dans le groupe des associations canadiennes, la plus importante est la *Canadian Brotherhood of Railroad Employees*. Elle comprend 15,670 membres, répartis entre 181 unions locales. Aucun des autres syndicats de ce groupe n'arrive à 5,000 adhérents.

Nombre des ouvriers canadiens, par ville et par province appartenant à des syndicats

Comme par le passé la province d'Ontario compte le plus grand nombre d'unions locales affiliées à l'un quelconque des syndicats ouvriers installés dans le Dominion. Cette province a 1,014 unions locales sur lesquelles 792 ont fait connaître le nombre de leurs membres qui s'élève à 64,082. Le Québec occupe la seconde place avec 476 unions. Dans cette province 346 ont fait connaître le nombre de leurs membres qui est de 53,549. L'Alberta

occupe le troisième rang avec 263 unions locales sur lesquelles 196 ont fait connaître le nombre de leurs membres qui est de 17,845. La Colombie Britannique vient ensuite avec 254 unions locales sur lesquelles 221 ont donné le nombre de leurs membres comme étant de 25,187. Les cinq autres provinces d'après le nombre de leurs unions se classent comme suit: Saskatchewan, 184 unions dont 148 ont donné le nombre de leurs adhérents comme étant de 7,390; Manitoba 186 unions dont le nombre de membres des 121 unions qui les ont déclarés est de 15,057; Nouvelle-Écosse, 127 unions sur lesquelles 89 font connaître le nombre de leurs membres qui est de 13,211; Nouveau-Brunswick, 108 unions sur lesquelles 78 font connaître le nombre de leurs membres qui est de 6,156; Ile du Prince-Édouard, 12 unions locales, dont 9 donnent le nombre de leurs membres comme étant de 259. Une seule union ouvrière nationale et catholique a son siège dans l'Ontario, les 103 autres se trouvant toutes dans le Québec. Sur ces 103 unions 82 ont donné le nombre de leurs membres comme étant de 11,983.

En 1927, 32 villes du Canada (2 de plus qu'en 1926), comptaient au moins 20 unions locales affiliées aux différents syndicats ouvriers représentés au Canada. Dans ces villes se trouvent environ le 58 pour cent des unions locales existant au Canada, et 1,190 d'entre elles ont fait connaître le nombre de leurs membres, soit environ le 60 pour cent des unions qui se sont astreints à cette formalité. D'après les renseignements qui nous ont été fournis par les sièges centraux, ou que nous avons puisé à d'autres sources, le nombre des ouvriers qui leur sont affiliés représente environ le 50 pour cent des 290,282 syndiqués canadiens. De toutes ces villes, Montréal est celle ayant le plus d'unions locales, soit 202 (y compris 32 unions nationales et catholiques), sur lesquelles 153 ont fait connaître le nombre de leurs membres qui est

de 37,608; Toronto occupe la seconde place avec 152 unions locales, sur lesquelles 110 ont fait connaître le nombre de leurs membres comme étant de 23,931. Viennent ensuite: Winnipeg, 102 unions, dont 63 ont donné le nombre de leurs membres formant un total de 11,480; Vancouver, 95 unions, dont 89 ont donné le nombre de leurs membres formant un total de 16,254; Calgary, 70 unions dont 43 ont donné le nombre de leurs membres comme étant de 4,129; Edmonton, 68 unions dont 55 ont donné le nombre de leurs membres formant un total de 4,426; Ottawa, 63 unions dont 50 ont donné le nombre de leurs membres formant un total de 4,163; Québec, 63 unions (y compris les 24 unions nationales et catholiques), dont 40 ont donné le nombre de leurs membres formant un total de 5,228; Hamilton, 60 unions dont 49 ont donné le nombre de leurs membres formant un total de 3,991; London, 55 unions dont 50 ont donné le nombre de leurs membres formant un total de 3,694; Régina, 42 unions dont 29 ont donné le nombre de leurs membres formant un total de 1,441; Victoria, 42 unions dont 38 ont donné le nombre de leurs membres formant un total de 1,917; Saskatoon, 40 unions dont 35 ont donné le nombre de leurs membres formant un total de 1,833; Halifax, 35 unions dont 25 ont donné le nombre de leurs membres formant un total de 2,509; Saint-Jean, 34 unions ont donné le nombre de leurs membres formant un total de 2,143; Windsor, 33 unions dont 32 ont donné le nombre de leurs membres formant un total de 2,122; Saint-Thomas, 31 unions, ayant entre elles 2,445 membres; Moose Jaw, 29 unions dont 26 ont donné le nombre de leurs membres s'élevant à 1,822; Sherbrooke, 26 unions (y compris 6 unions nationales et catholiques), dont 18 ont donné le nombre de leurs membres s'élevant à 760; Fort-William, 25 unions dont 20 ont donné le nombre de leurs membres formant un total de 973;

Brandon, 25 unions dont 22 ont donné le nombre de leurs membres formant un total de 874; Lethbridge, 25 unions dont 23 ont donné le nombre de leurs membres formant un total de 1,607; Moncton, 24 unions dont 20 ont donné le nombre de leurs membres formant un total de 2,418; Port-Arthur, 24 unions dont 19 ont donné le nombre de leurs membres formant un total de 1,264; Stratford, 23 unions, dont 15 ont donné le nombre de leurs membres formant un total de 1,309; North Bay, 23 unions dont 17 ont donné le nombre de leurs membres formant un total de 1,306; Trois-Rivières, 21 unions (y compris 6 unions nationales et catholiques), dont 17 ont donné le nombre de leurs membres formant un total de 2,152; Brantford, 21 unions, dont 18 ont donné le nombre de leurs membres formant un total de 816; Kingston, 20 unions dont 13 ont donné le nombre de leurs membres s'élevant à 483; Sainte-Catherine, 20 unions dont 15 ont donné le nombre de leurs membres formant un total de 526; Guelph, 20 unions dont 14 ont donné le nombre de leurs membres formant un total de 400; Sault Sainte-Marie, 20 unions dont 12 ont donné le nombre de leurs membres formant un total de 410.

Le Congrès des Métiers et du Travail du Canada

Le Congrès des Métiers et du Travail du Canada est la plus ancienne des fédérations ouvrières du Dominion. Le Congrès, tout au moins en ce qui concerne les questions législatives, est le porte-parole reconnu des syndicats ouvriers internationaux existant au Canada. Il fut fondé en 1873 mais l'importance de son rôle ne se fit sentir qu'en 1886. Il marche de concert avec le mouvement syndicaliste ouvrier tel que représenté par la Fédération américaine du Travail. Cette dernière, ainsi que 54 des syndicats internationaux les plus importants,

lui paient une cotisation annuelle pour chacun de leurs membres, et le reconnaissent comme le représentant des syndicats ouvriers sur les questions de législation. Le rapport financier présenté à la convention de 1927 donnait les noms des associations centrales internationales ou nationales, comme aussi ceux des fédérations, des conseils des métiers et du travail et des unions locales qui lui sont affiliés. A la fin de l'année financière les ouvriers syndiqués en règle avec le Congrès étaient au nombre de 114,362 (augmentation de 11,325 sur 1926) et appartenaient à 1,420 unions locales — ce chiffre est légèrement supérieur à celui déjà donné dans ce rapport, car il comprenait tous les affiliés et celui-ci ne tient compte que des ouvriers ayant payé leurs cotisations. Le Congrès ne s'immisce pas dans les affaires des différents syndicats ouvriers internationaux existant au Canada, et conformément à la ligne de conduite adoptée en 1902, il se contente de donner des chartes aux syndicats centraux uniquement canadiens ne pouvant être membres d'un syndicat ouvrier international reconnu, ainsi qu'aux fédérations provinciales du travail et aux congrès des métiers et du travail. Le Congrès accepte les décisions de la Fédération américaine du Travail entre union de métiers, mais refuse de reconnaître les organisations cherchant à empiéter sur la juridiction des syndicats centraux affiliés à la Fédération américaine du Travail. Le Congrès tient tous les ans des conventions au cours desquelles sont débattus les projets de loi que l'on désirerait voir voter. Si ces propositions sont adoptées le Conseil exécutif du Congrès se réserve celles de ces questions ne relevant que du gouvernement fédéral, et laisse aux fédérations provinciales et aux exécutifs provinciaux celles ressortissant des provinces. En 1920, le Congrès s'affilia à la Fédération internationale des syndicats ouvriers qui a son siège à Amsterdam, Hollande. Le Congrès échange

des délégués de fraternité avec l'Union des congrès britanniques de métiers, la Fédération américaine du Travail; il a également des représentants dans les différents conseils consultatifs existant au Canada. En 1922, M. Tom. Moore, président du Congrès, fut élu comme l'un des représentants ouvriers au comité exécutif du Bureau international du Travail. Il fut réélu lors de la septième session de ce Bureau qui eut lieu à Genève (Suisse), en mai-juin 1925. Le secrétaire du Congrès, M. P.-M. Draper, assista à la session de la Conférence internationale du travail qui se tint également à Genève en mai 1927. Il avait comme conseiller, M. J.-E. Foster, vice-président du Congrès. Au mois d'octobre 1927, M. Tom Moore assista aux réunions du comité exécutif qui eurent lieu à Berlin (Allemagne). La plupart des syndicats internationaux les plus importants ayant des ramifications au Canada entretiennent des représentants canadiens pour surveiller les intérêts de leurs unions respectives. Ces représentants ont des rapports constants et étroits avec le Conseil exécutif du Congrès et s'occupent de toutes les questions intéressant le bien-être des syndiqués canadiens. La plupart des syndicats internationaux ont également des fonds déposés dans différentes banques du Canada et règlent ainsi leurs affaires financières dans le Dominion.

Congrès pan-canadien du Travail

En 1902, le Congrès des Métiers et du Travail du Canada amenda sa constitution pour qu'il lui fut possible d'exclure les représentants des syndicats ouvriers dont les membres pouvaient faire partie des syndicats internationaux existants. Cette décision du Congrès amena les syndicats exclus à former une fédération qui fut dans la suite connue sous le nom de Fédération canadienne du Travail. Malgré la décision prise à sa convention de

1902, le Congrès des Métiers et du Travail octroyait en 1917 une charte à la *Canadian Brotherhood of Railroad Employees*. Il était toutefois clairement spécifié que l'octroi de cette charte à l'association fraternelle ne devait en aucune façon être une cause de conflit avec la juridiction ou les membres de bonne foi faisant partie des syndicats ouvriers internationaux tenant leur charte de la Fédération américaine du Travail et reconnu par le Congrès des Métiers et du Travail du Canada ». Il était aussi fait allusion à ce que la décision prise par le Congrès pourrait amener l'amalgamation de la *Canadian Brotherhood* et de la *Brotherhood of Railway and Steamship Clerks*, syndicat international réclamant des droits sur certaines classes d'ouvriers affiliés à des groupements canadiens. Les tentatives de fusion entre les deux syndicats furent vaines et des protestations ayant eu lieu contre l'affiliation de la *Canadian Brotherhood*, le Congrès au cours de sa convention de 1921 révoqua la charte qu'il avait octroyée. En 1925, il fut proposé que le Congrès autorisa l'affiliation « de tout groupement d'ouvriers canadiens syndiqués d'après les règlements des unions industrielles ou de métiers et fonctionnant comme union nationale ou internationale ». Cette proposition fut repoussée. Aussitôt après que le Congrès eût pris cette décision l'on apprenait que les dirigeants de la *Canadian Brotherhood of Railroad Employees*, ainsi que ceux de quelques autres syndicats ouvriers, avaient projeté de grouper en une association centrale tous les syndicats ouvriers non affiliés au mouvement syndicaliste tel que représenté par la Fédération américaine du Travail et le Congrès des Métiers et du Travail du Canada. Il s'en suivit plusieurs conférences qui aboutirent, le 16 mars 1927, à la formation du Congrès pan-canadien du Travail. Le but du Congrès pan-canadien est de favoriser les intérêts des syndicats qui lui sont affiliés et de

s'efforcer d'améliorer la situation politique et sociale des ouvriers, en: a) les organisant en sociétés autonomes dans un but économique, c'est-à-dire associations industrielles; b) en faisant comprendre aux travailleurs la nécessité et l'importance d'une action politique de la classe ouvrière; c) en appuyant toute loi favorable aux ouvriers et ayant pour but d'augmenter leur bien-être social et leurs droits politiques. Nous remarquons parmi les résolutions adoptées à la session d'ouverture du Congrès: 1° que le Comité exécutif attire l'attention du gouvernement sur ce qu'il serait à propos que le Congrès pan-canadien du Travail ait un représentant dans le conseil d'administration du Chemin de fer national du Canada; 2° que le Congrès et les syndicats qui lui sont affiliés insistent auprès du gouvernement du Dominion pour que le prochain délégué ouvrier à la Conférence internationale du travail de Genève, soit désigné par le Congrès pan-canadien. La Fédération canadienne du Travail, l'une des marraines du Congrès a cessé d'exister, la plupart des syndicats en faisant partie s'étant affiliés au Congrès pan-canadien. D'après le rapport du secrétaire-trésorier, à la fin de 1927, le Congrès comptait 46,279 membres répartis entre 10 sociétés centrales et 16 unions locales tenant directement leur charte du Congrès.

« One Big Union »

Cette organisation appelée généralement la *O. B. U.*, fut fondée au cours d'une conférence qui eût lieu à Calgary en mars 1917, et où se trouvaient réunis les délégués des syndicats ouvriers représentant presque uniquement l'Ouest canadien. Le but de ses promoteurs était de supplanter le système existant d'associations des métiers et de le remplacer par une association industrielle. Dès le début la nouvelle association attira dans ses rangs de nombreux membres qui jusque-là avaient appartenu aux

syndicats ouvriers déjà fondés. A la fin de l'année 1919 la *O. B. U.* disait avoir 41,150 membres répartis entre 101 syndicats locaux. Le Congrès des Métiers et du Travail du Canada et plusieurs autres syndicats internationaux ayant vu dans la nouvelle union comme un défi porté contre elles, mirent tout en œuvre pour contrebalancer son influence. Ils parvinrent à détacher de la *O. B. U.* de nombreux membres et à les ramener à leurs anciens syndicats, et d'après les dires des dirigeants de ces syndicats, la *O. B. U.* avait vu le nombre de ses membres diminuer considérablement. Au cours des cinq années suivantes, les dirigeants de la *O. B. U.* refusèrent, ou tout au moins ne fournirent aucune information sur leur force numérique, mais il était de notoriété publique que leur nombre diminuait tous les jours. En 1924 et 1925, la *O. B. U.* consacra toute son attention aux régions minières de la Nouvelle-Écosse. Elle parvint à attirer dans ses rangs un grand nombre de mineurs qui jusque-là avaient appartenu à la *United Mine Workers*, et put, grâce à leur concours, créer un certain nombre d'unions locales. En 1926, la *Union Mine Workers* résolut de défendre ses droits sur le contrôle de cette région et les mineurs appartenant à ce syndicat se refusèrent à travailler avec ceux faisant partie de la *O. B. U.* D'après les rapports des dirigeants de la *U. M. W.*, la *O. B. U.* peut être regardée aujourd'hui comme un facteur négligeable en Nouvelle-Écosse. D'un autre côté, le siège central de la *O. B. U.* soutient que dans cette région 4 unions locales sont encore très actives. Au cours de 1927 elle fonda trois unions locales à Montréal, les membres de l'une de ces unions étant autrefois affiliés à un syndicat tenant directement sa charte de la Fédération américaine du Travail. La *O. B. U.* a également fondé trois associations d'ouvriers métallurgistes dans le nord de l'Ontario. Bien qu'en 1927 elle compta 10 unions

de moins qu'en 1926 le nombre de ses membres était donné comme étant de 19,245, soit une augmentation de 580. La *O. B. U.* est affiliée au Congrès pan-canadien du Travail et a un représentant dans son Comité exécutif.

Unions nationales et catholiques

En 1901, un différend ayant éclaté à Québec dans l'industrie de la chaussure, il fut réglé par l'entremise de l'évêque de cette ville et les ouvriers décidèrent de se soumettre à la doctrine sociale de Rome et d'accepter un chapelain. Tel fut au Canada le point de départ du mouvement ouvrier national et catholique. Au cours des années suivantes il se forma dans la province de Québec d'autres syndicats nationaux, ils ajoutèrent alors à leur titre le mot « catholique ». Tous acceptaient de se conformer aux règles données le 15 mai 1891 par le pape Léon XIII dans son encyclique sur « les conditions des classes ouvrières », encyclique qui dans la suite fut proclamée par Pie X comme renfermant les principes fondamentaux des associations ouvrières. Dans la province de Québec, par suite des encouragements que lui prodigua le clergé, ce mouvement des syndicats nationaux prit tous les jours plus d'extension. Il comprit alors qu'il lui serait nécessaire d'avoir une organisation centrale pour le diriger et coordonner les mouvements de ses différentes unions. A la suite de plusieurs conférences annuelles, en 1921, on résolut enfin la création de la Fédération ouvrière catholique du Canada dont les règles avaient été préparées par les autorités religieuses. L'organisation des syndicats ouvriers nationaux et catholiques est la même que celle des syndicats ouvriers non sectaires; elle comprend des corps de délégués connus sous le nom de Fédération du commerce et Conseil du commerce. Ces délégations ont, comme les unions locales, un chapelain

nommé par les autorités ecclésiastiques et qui fait de droit partie de leur comité exécutif. Des associations secondaires ayant pour but de favoriser le développement du mouvement syndicaliste national catholique sont connues sous le nom de secrétariats. Il en a été fondé à Québec, Montréal, Hull, Trois-Rivières, Chicoutimi et Sherbrooke. Au début, il était nécessaire pour pouvoir faire partie des unions nationales catholiques d'appartenir à la religion catholique romaine, mais dans la suite cette règle fut modifiée et il fut possible aux ouvriers n'appartenant pas à cette religion d'y entrer comme membres associés. Ils ont le droit de voter mais ne peuvent être élus à aucune des charges, à moins que dans une même union ils n'arrivent à être au moins 50; ils peuvent alors constituer une section et élire leurs dignitaires. Depuis 1921, époque où elle fut constituée, la Fédération ouvrière nationale s'est réunie régulièrement chaque année. En 1927 elle tint une convention à laquelle prirent part 130 délégués représentant 96 unions. L'état financier pour onze mois accusait \$8,910 de recettes et \$7,900 de dépenses. A la Conférence internationale du Travail, qui eût lieu à Genève (Suisse) au mois de mai 1927 les ouvriers catholiques étaient représentés par M. Joseph Comeau, de Montréal, secrétaire de la Fédération des ouvriers imprimeurs. Il était également le conseiller du représentant du gouvernement canadien. Comme il a déjà été dit dans les précédents rapports, le Canada est le seul pays de l'Empire britannique où existent des unions nationales et catholiques. Il n'en est pas de même en Europe, où ces unions fonctionnent depuis longtemps et y ont même pris une telle extension qu'elles comptent actuellement 12 organisations fédérales centrales et 14 internationales des métiers. Toutes ces sociétés se fondent dans la Fédération internationale des unions catholiques de métiers, Fédération créée à La Haye

en juin 1920 et comptant actuellement plus de 1,337,670 membres. Outre les unions d'ouvriers catholiques affiliées à la Fédération chrétienne, celle-ci compte parmi ses filiales plusieurs syndicats ouvriers formés de catholiques et de protestants et quelques-uns même se comprenant que des protestants. Le Congrès des Métiers et du Travail du Canada qui compte de nombreux catholiques romains dans ses rangs a toujours été opposé aux organisations ouvrières fondées sur une croyance religieuse; c'est également la façon de penser des organisations ouvrières internationales fonctionnant dans l'Amérique du Nord et au cours de leur convention quelques-unes ont déclaré qu'elles désapprouvaient formellement les unions nationales et catholiques. Cette façon de voir n'a toutefois pas empêché le Conseil des Métiers et du Travail de Brantford, l'un des représentants du mouvement syndicaliste international, d'approuver la position prise par la Fédération des ouvriers catholiques au cours de sa convention de 1927 en combattant les *closed cities*. Le nombre des membres des unions nationales et catholiques reste actuellement stationnaire. D'après les chiffres fournis par la Fédération des ouvriers catholiques, les différentes unions comptaient en 1927, comme en 1925 et 1926, 25,000 membres répartis entre 104 unions locales et cercles d'études.

Fédérations et autres corps de délégués

Dans l'Amérique du Nord le plan d'organisation ouvrière des différentes unions des métiers prévoit la formation de certains corps de délégués connus sous le nom de Fédérations, Conseils de district, Conseils des métiers et du travail ayant chacun leurs attributions particulières. De nombreux corps de délégués semblables à

ceux dont nous venons de parler ont été créés au Canada et sont devenus des auxiliaires très puissants du mouvement ouvrier, car ils englobent parfois tous les ouvriers d'une même profession ou tous ceux de professions ayant des rapports entre elles. Ces délégations sont composées des membres désignés par des unions locales relevant d'un syndicat central. Outre qu'elles fournissent les fonds nécessaires pour faire face aux dépenses de l'organisation mère, de nombreuses unions locales aident à soutenir la Fédération ou le Conseil de district (parfois même les deux) ainsi que le Conseil des métiers et du travail. Il existe au Canada 55 fédérations, 53 conseils de district et 46 conseils des métiers et du travail; nous donnons des détails sur chacune de ces organisations aux chapitres les concernant. Un des buts également de l'Association des employés de chemin de fer, qui est parmi les associations ouvrières internationales établies au Canada une des plus puissantes et des mieux organisées, est de nommer un comité ayant pour mission de s'occuper des conditions du travail dans les différentes compagnies où elle compte des membres. Ces comités sont formés de délégués des unions locales des différentes associations. Dans un chapitre de ce rapport on trouvera la liste des différentes compagnies sur lesquelles ces comités ont droit de juridiction. Outre ces comités, 4 des associations des employés de chemin de fer ont d'autres comités connus sous le nom de comités législatifs ayant pour mission spéciale de sauvegarder les intérêts des employés dans les questions législatives et ils ont dans ce but des représentants à Ottawa.

L'extension qu'a prise le mouvement ouvrier a donné naissance à une charge importante, celle d'agents d'affaires qui, dans les débuts de la création de cette charge étaient appelés aussi « délégués ambulants ». Dans un

chapitre spécial de ce rapport nous expliquons quelles sont les fonctions spéciales des agents d'affaires, et nous donnons également les noms des unions qui ont prévenu le Ministère qu'elles avaient un agent d'affaires et nous faisons connaître le nom et l'adresse de celui-ci.

Nombre des membres des syndicats
ouvriers aux États-Unis

La Fédération américaine du Travail est la principale des associations ouvrières de l'Amérique du Nord. Comme son nom l'indique c'est une association de syndicats pouvant cependant donner des chartes aux unions locales qui ne sont affiliées à aucun syndicat des métiers ayant des droits sur une classe particulière d'ouvriers. En 1927, en autant que le ministère ait pu s'en assurer, il existait 151 organisations centrales internationales des métiers et une association dépendant de l'un des grands syndicats ouvriers fonctionnant en Amérique. Cette association dépendante ainsi que 107 des grands syndicats ouvriers étaient affiliés à la Fédération américaine du Travail. Sur ces 107 organisations affiliées à la Fédération 77 avaient des unions ou des succursales au Canada, le chiffre doit même en être porté à 78, la Fédération ayant elle-même un certain nombre d'unions locales fonctionnant en vertu de chartes. Sept des organisations ouvrières qui ne sont pas affiliées à la Fédération ont également des unions au Canada; la *One Big Union*, et les *Industrial Workers of the World*, organisations représentant le syndicalisme industriel, ont également des unions au Canada, ce qui porte à 87 le nombre des syndicats ouvriers internationaux exerçant leur activité au Canada, soit 4 de moins qu'en 1926. Sur les 64 associations restantes, 28 n'envoyèrent aucun rapport, et leur champ d'action étant très limité, elles ne sont pas regardées comme un facteur

important dans le mouvement ouvrier américain, aussi leurs noms ne paraissent-ils pas dans ce rapport. A la fin de 1927, sans compter les ouvriers canadiens, le nombre total des membres des 85 organisations internationales des métiers ayant des filiales dans le Dominion était de 3,662,565 et celui des membres aux États-Unis de la *One Big Union* et des *Industrial Workers of the World* de 32,270. En y ajoutant les 350,901 membres des 64 organisations n'ayant pas d'unions au Canada nous arrivons au chiffre total de 4,045,736 ouvriers syndiqués aux États-Unis, soit 86,514 de plus qu'en 1926. Sur ce chiffre 3,312,407 sont affiliés à la Fédération américaine du Travail.

Force numérique des groupes formant le Congrès
de l'Union des syndicats ouvriers britanniques

D'après les rapports présentés à la cinquante-neuvième assemblée annuelle du Congrès de l'Union des syndicats ouvriers britanniques, le nombre des membres était de 4,365,619 soit une augmentation de 14,367 sur l'année précédente. L'assemblée du Congrès eût lieu à Edimbourg (Écosse) et dura du 5 au 10 septembre 1927. M. Georges-R. Brunet, vice-président de l'*International Printing Pressmen's and Assistants' Union*, y prit part en qualité de délégué de fraternité du Congrès des Métiers et du Travail du Canada. Dix-sept groupes de métiers envoient des représentants au Congrès, chaque groupe nommant un nombre de délégués proportionnel à celui de ses membres. Voici le nom de ces 17 groupes ainsi que la force numérique de chacun d'eux: Mines et carrières, 838,855; chemins de fer, 433,803; transports (autres que les chemins de fer), 389,642; construction de navires, 78,276; mécanique, fonderie et carrosserie, 351,629; fer et acier et petite métallurgie, 141,164; construction et ébé-

nisterie, 353,789; imprimerie et papeterie, 95,277; coton, 236,191; industries textiles (autres que celle du coton), 170,660; confection, 90,300; cuir et chaussures, 89,070; verrerie, faïencerie, alimentation, produits chimiques, 189,699; agriculture, 30,000; fonctionnaires publics, 162,801; métiers non manuels, 59,425; hommes de peine, 453,413. On a constaté en 1927 une augmentation de membres dans les groupes suivants: fer, acier et petite métallurgie; coton; industries textiles (autres que le coton); fonctionnaires publics. La plus forte augmentation se produisit dans les industries textiles qui virent le nombre de leurs membres s'accroître de 5,437. Le nombre des membres du groupe agricole était inchangé, mais les douze autres accusaient des pertes, la plus forte se faisant sentir dans le groupe de l'imprimerie et de la papeterie qui perdait 75,003 membres.

Syndicats ouvriers dans différents États

En plus des informations que le Ministère a pu se procurer sur le mouvement ouvrier au Canada et aux États-Unis, il s'est efforcé de se renseigner sur le nombre d'ouvriers syndiqués dans les autres pays. Pour les États ne nous ayant donné aucun renseignement au cours de l'année nous répétons les chiffres précédents. En Angleterre, au Canada, comme d'ailleurs dans tous les autres pays de l'empire britannique et aux États-Unis, les syndicats ouvriers paraissent avoir une ligne de conduite mieux définie sur les buts à atteindre que dans certains États européens où non seulement tous les syndiqués ne sont pas des salariés mais où ils paraissent poursuivre un but plutôt politique qu'économique. Les chiffres que nous donnons pour le Canada et les États-Unis représentent le nombre d'ouvriers affiliés au mouvement syndicaliste à la fin de 1927. Les chiffres que nous donnons ci-après représentent la force numérique de ces

syndicats dans 14 États, y compris les 25,000 membres des unions nationales et catholiques du Québec, et ceux du parti communiste dans différents États. Le nombre total des ouvriers syndiqués dans les 47 États dont les noms suivent était à la fin de 1927 de 40,355,764 sur lesquels 18,000,000 environ, bien que n'y étant pas directement affiliés sont en faveur de la politique de la Fédération internationale des syndicats ouvriers:

Afrique du Sud.....	27,670	Guatemala.....	3,000
Allemagne.....	5,077,309	Hollande.....	517,914
Antilles hollandaises..	50,000	Hongrie.....	267,885
Argentine.....	120,000	Indes.....	195,800
Australie.....	800,000	Islande.....	4,000
Autriche.....	756,392	Italie.....	2,234,520
Belgique.....	726,126	Japon.....	235,000
Brésil.....	104,000	Lithuanie.....	28,250
Bulgarie.....	49,803	Livonie.....	38,867
Canada.....	290,282	Luxembourg.....	14,451
Chili.....	162,000	Memel.....	3,894
Chine.....	3,000,000	Mexique.....	838,000
Cuba.....	100,000	Norvège.....	95,000
Danemark.....	274,428	Nouvelle-Zélande...	80,000
Egypte.....	12,000	Palestine.....	23,000
Espagne.....	453,578	Pologne.....	539,089
Esthonie.....	30,000	Pérou.....	25,000
État Libre d'Irlande..	148,501	Portugal.....	36,000
États-Unis.....	4,054,736	Roumanie.....	46,863
Finlande.....	62,056	Russie.....	10,000,000
France.....	1,068,046	Suède.....	436,812
Grèce.....	88,000	Suisse.....	261,713
Grande-Bretagne et nord de l'Irlande...	5,531,000	Tchéco-Slovaquie...	1,379,779
		Yougo-Slavie.....	64,000

Fédération internationale des métiers

Dans le but de maintenir des relations internationales entre les syndicats ouvriers d'une même profession existant dans les différents États et afin aussi de coordonner leurs travaux, l'on fonda des fédérations ou secrétariats

internationaux des métiers. Sur les 27 fédérations connues 26 sont affiliées à la Fédération internationale des syndicats ouvriers, la seule faisant exception dans la Fédération internationale du radio-télégraphistes. Toutes ont leur siège principal en Europe et les syndicats ouvriers qui leur sont affiliés ont parfois plus d'un million de membres. D'après les rapports les plus récents, 9 de ces Fédérations internationales des métiers ont comme filiales des syndicats ouvriers ayant des unions locales au Canada. Ce sont: 1° La Fédération internationale des radio-télégraphistes, ayant comme affiliée la *Radio Division of the Electrical Communication Workers of Canada*; 2° l'*International Clothing Workers' Federation*, ayant comme affiliées l'*International Ladies' Garment Workers' Union*, *Journeyman Tailors' Union*, *International Fur Workers' Union* et la *Cloth, Hat, Cap and Millinery Workers' International Union*; 3° l'*International Miners' Federation*, ayant comme affiliée l'*United Mine Workers of America*; 4° l'*International Transport Workers' Federation*, ayant comme affiliées la *Canadian Brotherhood of Railroad Employees*; l'*International Longshoremen's Association*; 5° l'*International Union of Federation of Workers in the Food and Drink Trades*, ayant comme affiliée la *Bakery and Confectionery Workers' International Union*; 6° l'*International Union of Woodworkers*, ayant comme affiliée l'*United Brotherhood of Carpenters and Joiners of America*; 7° l'*International Secretary of Painters and Kindred Trades*, ayant comme affiliée la *Brotherhood of Painters, Decorators and Paperhangers of America*; 8° l'*International Federation of Boot and Shoe Operatives and Leather Workers*, ayant comme affiliée la *Boot and Shoe Workers' Union*; 9° l'*International Federation of Hatters*, ayant comme affiliée la *Cloth, Hat, Cap and Millinery Workers' International Union*. Les autres fédérations in-

ternationales ayant des filiales en Amérique mais n'ayant pas de ramifications au Canada, sont: 1° l'Alliance universelle des ouvriers du diamant qui a comme filiale l'Union protectrice américaine des ouvriers du diamant; 2° l'Internationale des postes qui a comme filiale la Fédération nationale des employés des postes. A l'exception de l'Association fraternelle canadienne des employés de chemin de fer et de la *Radio Division of the Electrical Communication Workers' of America*, toutes les filiales susmentionnées sont rattachées à la Fédération américaine du Travail. Les noms des 17 autres secrétariats internationaux des métiers sont: *International Metal Workers' Federation, International Federation of Building Workers, International Federation of Bookbinders and Kindred Trades, International Typographical Secretariat, International Federation of General Factory Workers, International Union of Hairdressers, International Federation of Glassworkers, International Union of Hotel, Restaurant and Bar Workers, International Landworkers' Federation, International Federation of Lithographers and Kindred Trades, International Federation of Workers in Public Services, International Federation of Commercial, Clerical and Technical Employees, International Secretariat of Stone Workers, International Secretariat of Tobacco Workers, International Federation of Textile Workers' Associations, and International Federation of Pottery Workers.*

Syndicats révolutionnaires ouvriers

Au cours de 1927, les journaux du Canada ont prêté une grande attention aux activités des syndicats ouvriers propagateurs des principes révolutionnaires et dont les membres, par un système connu sous le nom de *boring from within* (infiltration intérieure) sont accusés de vou-

loir se servir des syndicats ouvriers pour atteindre leur but. La principale association politique révolutionnaire est la Troisième Internationale (communiste). Elle fut fondée à Moscou le 6 mars 1919 et avait en vue d'organiser les ouvriers pour en arriver à la suppression du capital, au renversement de l'état bourgeois et à l'établissement de la dictature du prolétariat. La Troisième Internationale pose les principes que les syndicats ouvriers étant les plus nombreuses et les plus puissantes associations prolétariennes l'on doit s'en servir comme d'un canal pour faire pénétrer les idées révolutionnaires chez l'ouvrier. Dans ce but elle fonda en 1921 l'Internationale Rouge des syndicats ouvriers qui a comme représentant officiel au Canada et aux États-Unis le *Trade Union Educational League* dont le siège central est à New-York. Le représentant canadien de l'Internationale communiste est le Parti communiste du Canada, fondé le 17 février 1922 et dont le siège central est à Toronto. Ce Parti reconnaît l'organisation de Moscou comme le pivot du mouvement révolutionnaire mondial. Une filiale du Parti communiste du Canada est la Ligue des Jeunes communistes fondée en juillet 1922 et dont une section, appelée les *Young Pioneers* dit avoir pour mission de faire pénétrer les idées révolutionnaires dans la jeunesse ouvrière et favoriser la fondation par l'association-mère canadienne d'écoles communistes. Dans les rapports présentés lors des assemblées de l'Internationale communiste, l'on attacha une grande importance au rôle que devaient jouer les membres du Parti dans les syndicats ouvriers. A l'une des dernières réunions l'on fit ressortir l'insuffisance du travail de pénétration dans les syndicats ouvriers et l'on insista pour l'intensifier. La cinquième convention du Parti communiste du Canada eut lieu en 1927. Il y fut rendu compte des efforts tentés pour faire

pénétrer la doctrine bolshéviste dans le Parti. Le Parti s'était particulièrement efforcé de: 1° Instruire des membres du Parti des doctrines de Marx et de Lenine; 2° le réorganiser par groupes d'usines et de quartiers; 3° former un parti de gauche dans les syndicats ouvriers; 4° organiser le Parti communiste du Canada comme un parti reposant sur les syndicats ouvriers et étant sous la direction du Parti communiste en ce qui concernait les divergences de vue survenues dans le Parti communiste russe, divergences qui firent chasser du Parti les Trotsky, Zinovieff et plusieurs autres communistes en vue, le Parti communiste du Canada adopta la façon de voir de la « majorité » dans son attitude contre le « parti d'opposition ».

Une assemblée plénière de l'Internationale communiste eut lieu à Moscou en 1926, et les deux délégués du Parti communiste canadien qui y prirent part firent remarquer que pour la première fois la question canadienne avait été à l'ordre du jour. On s'était d'abord opposé aux réclamations du Parti communiste du Canada qui demandait son indépendance et l'autonomie des syndicats ouvriers. Toutefois les délégués purent convaincre l'opposition que le Parti communiste du Canada n'avait aucune arrière-pensée sur ces deux questions. Le Parti russe approuva la conduite du Parti communiste du Canada envers le Parti ouvrier du Canada mais critiqua les coopérations de vente de blé « qui représentaient un mouvement coopératif capitaliste voulant faire des petites économies du fermier le monopole du capital ». Les délégués canadiens déclarèrent qu'ils avaient amené la majorité à partager « leur point de vue » sur les coopératives de vente de blé, qui était que ces coopératives étaient « vraiment des associations coopératives de fermiers ».

Fédération Internationale des Syndicats ouvriers

La Fédération internationale des Syndicats ouvriers souvent appelée Internationale d'Amsterdam fut fondée en 1901 et réorganisée en 1919. Cette Internationale à laquelle une seule association centrale ouvrière de chaque pays peut appartenir a comme buts principaux: 1° l'union internationale de la classe ouvrière; 2° de favoriser les intérêts et les travaux du mouvement syndical; 3° de développer la législation sociale internationale; 4° d'empêcher les guerres et de combattre la réaction. Pour atteindre ce but, la Fédération propose entre autres moyens: 1° une coopération entre tous les syndicats qui lui sont affiliés et les autres organisations; 2° de soutenir le mouvement syndical quand il est nécessaire; 3° de réunir et de publier les nouvelles du mouvement syndical; 4° de faire de la propagande en faveur de l'arbitrage et du désarmement. Le mouvement ouvrier du Dominion, en tant qu'il est représenté par le Congrès des Métiers et du Travail du Canada est affilié à la Fédération internationale des Syndicats ouvriers depuis le mois de juin 1920. Lors de la convention de 1927, le conseil exécutif du Congrès en rendant compte des travaux de la Fédération, déclarait: « Grâce à ses publications régulières ou à ses numéros spéciaux, grâce aussi à ses comptes rendus des journaux, la Fédération a poursuivi la tâche qu'elle s'était assignée, fournir des renseignements aux centres syndicalistes nationaux qui lui sont affiliés. Elle s'est aussi efforcée de favoriser l'expansion du syndicalisme dans tous les pays industriels. Votre comité exécutif a coopéré avec elle en lui faisant connaître en détail la situation du Canada, qu'à son tour elle a fait connaître de temps à autre et d'une façon exacte aux ouvriers de différents pays. La Fédération américaine du Travail

bien qu'ayant pris part en 1919 à la réorganisation de la Fédération internationale n'a pas continué à en faire partie. Pour expliquer sa retraite elle a allégué que les cotisations étaient trop élevées et que par suite de son programme la Fédération internationale avait entraîné le syndicalisme américain sur une voie pouvant mener à la révolution. Au cours de la convention de 1927 le comité exécutif de la Fédération américaine du Travail faisait savoir que la question de réaffiliation de la Fédération avec l'Association internationale en était toujours au même point. On ordonnait toutefois au comité exécutif de poursuivre ses efforts pour que l'on puisse en arriver à trouver une formule permettant cette réaffiliation. La convention régulière de la Fédération internationale des Syndicats ouvriers eut lieu à Paris au mois d'août 1927. Le Congrès des Métiers et du Travail y était représenté et par la voix de son délégué y aurait été très acerbe. Le discours d'ouverture fut prononcé par le président, M. A.-A. Purcell, l'un des délégués britanniques. Ce discours qui laissait percer des sentiments en faveur du communisme souleva à un tel point la fureur des délégués du Continent que les autres membres du comité exécutif désavouèrent les idées de leur président. Des discussions intérieures surgirent. Elles étaient en partie le résultat de la soi-disant ancienne politique pro-russe du comité général du Congrès des Métiers britanniques; sur les trois secrétaires, deux furent révoqués et les délégués du continent se refusèrent à soutenir M. Purcell qui reposait sa candidature comme membre de l'exécutif. Les délégués du continent, toutefois désireux que l'Angleterre soit représentée dans l'exécutif, nommèrent M. Hicks qui démissionna. Sa démission fut refusée et il fut nommé contre son gré, bien que dans un excès de colère les délégués anglais

eussent quitté la réunion. Malgré les divergences de vue qui éclatèrent au cours de la convention, les délégués adoptèrent plusieurs résolutions importantes sur des questions tels que: 1° un mouvement international pour la journée de huit heures; 2° le désarmement et la guerre à la guerre. La Fédération internationale des Syndicats ouvriers compte au nombre de ses affiliés les centres syndicalistes nationaux de l'Argentine, l'Autriche, la Belgique, la Bulgarie, le Canada, la Tchéco-Slovaquie, le Danemark, la France, l'Allemagne, l'Angleterre, la Hollande, la Hongrie, l'Italie, la Lettonie, la Lithuanie, le Luxembourg, Memel, la Palestine, la Pologne, la Roumanie, l'Afrique du Sud, l'Espagne, la Suède, la Suisse et la Yougo-Slavie. La Fédération compte au nombre de ses filiales, en plus des principaux syndicats ouvriers des pays ci-dessus, 24 secrétariats internationaux des métiers.

Dans l'année qui suivit la réorganisation de la Fédération internationale des Syndicats ouvriers, l'on fonda à Moscou l'Internationale rouge des Syndicats ouvriers, qui n'est qu'une filiale de la Troisième Internationale (communiste). Depuis le jour de sa fondation, l'Internationale rouge n'a cessé d'attaquer l'Internationale d'Amsterdam, et ceux qui la dirigent. Elle prétend qu'elle est incapable de créer l'unité de front dans les classes ouvrières du monde, et qu'elle n'est que le représentant du Bureau international du travail. Dans le but de saper les fondations de l'Internationale d'Amsterdam et celles de ses filiales, les membres de l'Internationale rouge ont été accusés d'avoir cherché à faire « s'infiltrer » dans ses rangs des partisans de Moscou pour y prêcher la propagande communiste, et il en serait, dit-on, résulté de nombreuses scissions dans le Parti ouvrier, principalement en Europe.

« Industrial Workers of the World »

Les *Industrial Workers of the World*, plus généralement appelés les *I. W. W.*, forment le syndicat industriel le plus puissant de l'Amérique du Nord. Elle déclare être le champion du syndicalisme industriel révolutionnaire et a comme objectif l'abolition des salaires. Les *I. W. W.* furent fondées en 1905 et compte au nombre de ses fondateurs Eugène-V. Debs et feu Daniel de Léon, ancien chef du parti socialiste ouvrier, et W.-D. Haywood. En 1917 le gouvernement des États-Unis déposa contre ce dernier une plainte devant les tribunaux de Chicago, il fut condamné à vingt ans de prison. Ayant fait appel de ce jugement il fut laissé en liberté sous caution, et en 1921 il s'enfuit en Russie avec l'aide, dit-on, des communistes. La plainte ayant amené la condamnation d'Haywood n'avait pas été déposée contre lui seul mais contre bon nombre de membres de l'*I. W. W.* qui avaient mis obstacle à l'exécution de certaines mesures de guerre, et 94 d'entre eux furent condamnés à des peines variant de dix jours à vingt ans de prison et à des amendes formant un total de \$2,750,000. A la suite de plaintes déposées à différentes reprises soit par le gouvernement fédéral soit par le gouvernement de l'État, plus de 1,000 membres de l'*I. W. W.* furent condamnés, mais actuellement 13 à peine sont encore en prison. A son début la *I. W. W.* se proposait d'être une organisation politique autant qu'industrielle, mais à la convention de 1906 il se produisit une scission du fait que les chefs de la Fédération des mineurs de l'Ouest (alors section des mineurs de l'*I. W. W.*) avaient, au cours d'une élection du Colorado, soutenu certains candidats qui n'étaient affiliés à aucun parti radical. Le président C.-O. Sherman ayant été accusé d'avoir pris part à cette affaire fut destitué et la fonction de président abolie. En 1908, la

I. W. W. résolut de laisser de côté son programme politique, de Léon et quelques membres s'étant opposés à cette décision furent rayés du parti. Ils constituèrent aussitôt une nouvelle organisation connue sous le nom de Faction de Détroit de l'*I. W. W.*, qui s'en tenait aux premiers règlements de la vieille organisation. En 1915 la faction de Détroit prit le nom de l'Union industrielle internationale des Ouvriers, et quelques années plus tard transporta son siège central dans l'État de New-York. Cette organisation qui ne prit jamais beaucoup d'extension fut dissoute en 1924, et elle donna au parti socialiste ouvrier ses minutes et ses propriétés. Quelques-uns des membres de la *I. W. W.* se trouvant avoir des condamnations à purger acceptèrent d'être graciés sous condition (il a déjà été parlé de ce fait dans les rapports précédents), il s'ensuivit un procès, la convocation d'une convention spéciale et l'expulsion du parti de quelques factieux. Ceux-ci fondèrent dans la suite une organisation analogue à la *I. W. W.* qu'ils baptisèrent *Emergency Program*. Il n'a pas été possible de savoir si les scissionnaires avaient progressé. De nombreuses poursuites ayant été intentées contre des membres de la *I. W. W.* connus sous le nom d'« intellectuels » et une seconde scission s'étant produite parmi ses adhérents les revenus de la Société allèrent toujours en diminuant et par suite l'*I. W. W.* ne put prendre un grand développement. Depuis les plaintes déposées en 1917 devant les tribunaux de Chicago et qui furent suivies de condamnation, la première grève importante conduite par les *I. W. W.* fut celle qui eut lieu dans les houillères du Colorado. Plusieurs milliers de mineurs y prirent part. Les organisateurs des *I. W. W.* étant venus dans la région, les mineurs de cinq villes firent savoir « que l'on ne

se plierait pas aux volontés des *I. W. W.* Le premier jour de la grève, 18 mineurs furent arrêtés et parmi eux le président du comité exécutif. Cette arrestation fut suivie par celle de plus de 200 hommes, des piquets qui tous furent incarcérés. Une des sociétés houillères située dans la région de la grève « voulant prouver à tous les intéressés » que la suppression des salaires projetés par les *I. W. W.* était « un projet d'âne, ridicule et déraisonnable » offrirent au syndicat de lui céder l'exploitation de la mine pour \$1.00. L'offre ne fut pas acceptée par l'union à qui elle fut faite. Le secrétaire ayant renvoyé la compagnie au comité exécutif de l'État.

Bien qu'au Canada les premières unions locales des *I. W. W.* aient cessé d'exister en 1915, le gouvernement du Dominion sachant que quelques adhérents de ce syndicat étaient encore disséminés dans le Dominion, décréta le 24 septembre 1918 que les *I. W. W.*, et quelques autres associations similaires devaient être regardées comme illégales. Ce ban fut toutefois levé le 2 avril 1919, date où des modifications furent apportées au code, au chapitre des associations illégales. Une union locale fut à nouveau formée à Vancouver en 1922. La formation de cette union avait eu lieu par suite du chemin sur lequel s'était engagée la *Lumber Workers' Industrial Union of Canada*, association indépendante devenue l'affiliée de l'Internationale rouge des Syndicats ouvriers. Cette affiliation fut critiquée par quelques membres qui joignirent les *I. W. W.* et formèrent l'Union locale No 120, de Vancouver. Les *I. W. W.* ont actuellement 7 unions locales au Canada.

L'année de sa fondation en 1905, les *I. W. W.* prétendaient être 400,000, mais aujourd'hui le nombre de membres acquittant leur cotisation est de beaucoup in-

férieur à ce chiffre. En 1906, ils se disaient encore 60,000 mais n'étaient plus que 14,000 en 1913. Au cours des quatre années suivantes leur force numérique suivit une marche ascendante continue pour, à la fin de 1917 arriver à près de 90,000. Les défections dans leurs rangs recommencèrent alors à se produire et en 1921 les *I. W. W.* n'étaient plus que 12,000 pour remonter en 1922 à environ 44,000. En 1923 le siège central s'enorgueillissait de 250,000 membres, chiffre grandement exagéré d'après le numéro du 9 juin 1925 du journal communiste, le *Daily Worker* qui les disait être 38,223. D'après le même journal ils n'étaient plus que 30,722 bien que le siège central se réclama de 58,000. En 1925, le siège central donnait comme nombre de ses membres 38,000 dont 10,000 au Canada, et en 1926, 34,450, dont 4,600 au Canada. En 1927 les *I. W. W.* disaient avoir 36,500 membres dont 4,400 canadiens.

Octobre 1928